



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique culturelle

Question écrite n° 60712

Texte de la question

M Marc Dolez attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur la semaine du disque, qui s'est déroulée en juin 1992. Il le remercie de bien vouloir dresser un premier bilan de cette opération, en insistant plus particulièrement sur les manifestations qui se sont déroulées dans le Nord - Pas-de-Calais et notamment dans le Douaisis.

Texte de la réponse

Reponse. - La semaine du disque qui s'est tenue du 13 juin au 21 juin, organisée en coincidence avec le deuxième anniversaire de la fête de la musique, constituait une réalisation nouvelle, d'envergure nationale. C'était, en effet, la première fois que toute la profession de l'édition phonographique, par l'intermédiaire du SNEP (syndicat national de l'édition phonographique), menait une action d'intérêt général. L'ensemble des maisons de distribution (2 000 points de vente dans des magasins de disquaires indépendants, des grandes surfaces spécialisées, les hypermarchés) ont accepté de collaborer à cette action. Le thème choisi était : « Changer d'air, c'est la semaine du disque ». La publicité a été assurée par une affiche spécialement conçue pour cette action ; 224 spots publicitaires télévisés ont été diffusés en temps opportun sur les diverses chaînes nationales et privées ; les radios et l'ensemble des organes de la presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle ont assuré sur l'ensemble du pays une bonne couverture de l'événement. L'action principale a consisté dans la réalisation de 400 000 phonogrammes (350 000 compact-disques et 50 000 cassettes) qui ont été envoyés aux disquaires et distribués ensuite gracieusement pour tout achat de disques d'une valeur de 300 francs. Ces phonogrammes se présentaient sous forme de compilations d'une part d'œuvres de musique classique, d'autre part d'œuvres de variétés. Dans les deux cas, le but recherché était la promotion des œuvres et des artistes francophones. Le budget total de cette opération, menée sur l'ensemble du pays, a représenté une somme d'environ 10 millions de francs, dont les 2/3 ont été assurés par les éditeurs phonographiques eux-mêmes, principalement à travers le FIDIP (Fond d'intervention pour le développement de l'industrie phonographique). La SACEM a apporté une aide de 1 million de francs et le mécène principal de cette opération, Orangina, 2,3 millions de francs. Dans la région Nord - Pas-de-Calais, tous les magasins spécialisés ont participé à cette semaine du disque et plusieurs d'entre eux (à Lille, Valenciennes, Roubaix, Lannoy, Boulogne-sur-Mer, et Le Temple du disque à Roubaix) ont accepté de répondre à une enquête pour l'appréciation des résultats, formule le souhait que d'autres actions soient menées à l'avenir en s'y engageant eux-mêmes. Certains ont déclaré être prêts à contribuer financièrement, sous une forme ou sous une autre, à l'organisation d'une nouvelle « semaine du disque », afin d'assurer, disait l'un d'eux, « la relance du marché du disque ».

Données clés

Auteur : [M. Dolez Marc](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60712

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 août 1992, page 3613